

Tourcoing, le 23 mai 2016



RAPPEL : Avis aux parents d'élèves actuellement NON BOURSIERS¹

Votre enfant est non boursier en 2015/2016, vérifiez s'il peut le devenir en 2016/2017

ETAPE 1 : VERIFIER tout d'abord avec le barème de la Notice d'information ci-jointe :

Vous aurez besoin :

- 1/ de votre feuille d'imposition ou non-imposition intitulée « AVIS D'IMPOT 2015 (sur les revenus de l'année 2014) », sur laquelle figure votre « revenu fiscal de référence »,
- 2/ de l'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à charge de votre foyer.

ETAPE 2 : Si, après avoir fait vous-même ce calcul, vous pensez pouvoir obtenir une bourse, il faudra **vous présenter au secrétariat de direction du lycée** (rez-de-chaussée) **avant le 31 MAI**, avec votre « avis d'impôt sur le revenu 2014 », **pour retirer** et remplir chez vous **le dossier de demande de bourse nationale de lycée** pour l'année scolaire 2016/2017.

ETAPE 3 : Ce dossier de demande de bourse pour 2016/2017 **sera à déposer, complet, pour le LUNDI 6 JUIN** à ce même secrétariat, pour transmission au service des bourses de l'Académie.

Une vérification de ce dossier, et des pièces justificatives jointes, sera effectuée avec vous directement sur place. Un avis de dépôt de dossier vous sera alors remis. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

ATTENTION : Dernier rappel

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le service des bourses du Lycée Colbert les : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 17h, au :

☎ 03.20.76.12.00

¹ Le recensement des élèves non boursiers a été fait à la date du 17 mars 2016